

## L'oasis

L'été dernier, Catherine, mon amie d'adolescence m'a fait visiter sa maison.

Alors que ma relation à ce pays d'enfance est tumultueuse, chaotique et tourmentée, que je l'ai quitté à 20 ans, que j'y suis revenue régulièrement pendant plusieurs années et beaucoup plus ponctuellement ensuite, Catherine s'y est implantée, s'y est mariée, y a eu ses enfants et ses petits-enfants.

Cette « résidence secondaire » est de plus en plus leur résidence principale. Catherine dit qu'elle a trouvé son « paradis ». Depuis trois ans, avec son mari, ils lui consacrent tout leur temps libre et ils les retapent, les rénovent, les aménagent.

Car en fait de maison, ce sont en réalité deux maisons qui les occupent. Deux maisons en bois. De ces « baraques » américaines de la guerre de 14-18 qui abritaient à Brest les soldats du corps expéditionnaire américain venus prêter main forte aux Alliés. Après la guerre, un certain nombre d'entre elles ont été vendues et c'est ainsi que ces deux baraques sont arrivées là, sur ce terrain qui, dans mon souvenir, a toujours été un jardin d'Eden. Un jardin à l'anglaise, où se côtoient arbres fruitiers, haies, bosquets, et fleurs en abondance : agapanthes, arums, millepertuis sans oublier les hortensias, bleus, blancs, violets ou roses, sans lesquels les maisons bretonnes ne seraient pas bretonnes.

Cette maison - ces maisons - que dans la famille nous nous obstinions à appeler « L'oasis » bien qu'elles aient été débaptisées depuis le début des années 90, j'étais ravie qu'elles soient aujourd'hui la propriété de Catherine et de son mari, à défaut d'être la nôtre. Parce que ces baraques américaines, c'était mon grand-père qui les avaient implantées là dans les années 20, et avait baptisé L'oasis cette propriété, en souvenir sans doute de ses années de garnison au Maroc et en Tunisie. C'est là que ma mère avait passé toutes ses vacances d'étés de 1931 – date à laquelle son père l'avait ramenée du Tonkin – à 1937, quand, majeure, elle avait quitté le domicile paternel, décidée à ne plus supporter la sournoise méchanceté d'une belle-mère que Folcoche n'aurait pas reniée.

Ce sentiment de plaisir que j'éprouvais à savoir cette maison joyeusement habitée n'était pas partagé par ma sœur. Elle m'avait dit ressentir, au contraire, un sentiment d'injustice : « cette maison aurait dû être la nôtre. Je suis sûre que si notre mère en avait hérité notre vie aurait été différente ».

Pour moi, rien n'était moins sûr. Sans doute, y aurait-il eu du changement, mais aurait-il été positif comme elle semblait le penser ? A l'époque où se réglait la succession de mon grand-père, à la fin des années 50, mes parents connaissaient une très mauvaise passe financière et ils n'auraient sans doute pas eu d'autres choix que de vendre L'oasis. Certes, l'argent obtenu n'aurait pas été inutile, mais en être dessaisi ainsi aurait été, je crois, encore plus douloureux pour ma mère, et probablement une source de conflit entre nos parents.

Ma mère avait donc été flouée de son héritage.

Fille naturelle tardivement reconnue par son père à une époque où les « bâtards » n'avaient pas les mêmes droits que les enfants légitimes, sa belle-mère avait eu tôt fait de tirer parti des maladresses du testament olographe rédigé par mon grand-père. Il aurait fallu ester en justice. « Vous allez salir la mémoire de votre père » avait dit à ma mère un homme de loi, et elle s'était inclinée.

La belle-mère devint donc unique propriétaire de L'oasis, et nous n'y mîmes plus jamais les pieds. Sauf certaines fins d'été, quand nous y allions, en bande et à la nuit tombée, à « la pique aux pommes ». Elles étaient quand même un peu à nous, ces pommes ! Il nous arrivait aussi de croiser celle à qui nous devions de passer nos étés dans des maisons de location. Sans vergogne, elle nous regardait sous le nez, tandis que nous restions imperturbables, comme si nous nous trouvions face à une parfaite inconnue. Elle vécut dans cette maison, sans y faire aucun aménagement, jusqu'au 20 août 83. Ce jour-là, son neveu avec qui elle vivait, bien qu'il ait eu une maison à 100 m de là, la tua d'un coup de fusil tiré avec l'arme de ... mon grand-père. « Il y a quand même une justice » ne put s'empêcher de déclarer ma mère, en apprenant que celle à qui elle devait d'avoir versé tant de larmes, était morte de mort violente.

Le neveu imprudent, maladroit ou assassin, ne survécut pas longtemps au procès qui l'avait pourtant relaxé et L'oasis fut mis en vente. Ma mère eut alors le désir de l'acheter mais, pour des raisons qui me restent obscures, elle ne voulut pas s'adresser directement aux héritiers et confia à un avocat le soin d'en négocier l'achat. Négligence ou incompétence ? Je n'ai jamais su ce qui s'était réellement passé, mais la négociation ne fut même pas engagée et c'est le beau-père de Catherine qui en devint l'heureux propriétaire jusqu'à ce qu'il la revende à son fils et à sa belle-fille.

Un jour qu'avec ma mère, nous parlions de L'Oasis et de ses nouveaux propriétaires, elle évoqua à nouveau l'épisode du testament et des conseils de cet homme de loi : « J'ai eu tort à l'époque, j'aurais dû faire un procès, mon père était mort, qu'est-ce que ça aurait changé pour lui ? ».

Il faisait beau, nous nous promenions dans le jardin et je me disais que dans notre histoire familiale il y avait décidément trop d'histoires de spoliations. Et au moment où se réglait la succession de ma mère, il était temps d'y mettre un terme et de ne pas laisser cet « héritage » à nos enfants.

Catherine m'a alors apporté la plaque de marbre sur laquelle mon grand-père avait fait graver le nom de L'oasis. « Je l'ai gardée, mais elle est à toi, tu la prends quand tu veux ». Je ne l'ai pas prise, seulement photographiée, alors que nous avons emporté la plaque de la « Route de Mez Lan » quand nous avons quitté la maison verte.

Et pendant que nous prenions l'apéritif sur la terrasse, ses petits-enfants sont rentrés de la plage. L'un d'eux s'appelle Stanislas. Comme mon grand-père.

Michèle Cléach